



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

**Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social**

ᑲᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ
ᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦ

COMPTE-RENDU

320^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

| | |
|---------------------------|---|
| DATE : | Le 7 août 2014 |
| ENDROIT : | Gouvernement de la Nation crie 277, rue Duke, suite 100 Montréal (Québec) H3C 2M2 |
| ÉTAIENT PRÉSENTS : | Brian Craik, GNC Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec André Boisclair, président, Québec Philip Awashish, GNC (par téléphone, points 1 à 8) |
| Analystes cris : | Jessica Labrecque, GNC |
| Secrétaire exécutive : | Mélanie Chabot |

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté tel que proposé.

2) Adoption du compte-rendu de la 319^e réunion

Le compte-rendu de la 319^e réunion a été adopté tel que proposé.

3) Suivi de la correspondance (voir l'annexe A)

Rien n'a été ajouté à la correspondance présentée dans l'ordre du jour.

4) Entente sur l'accès à l'information

Une précision est faite à l'effet que les demandes d'information seront reçues par le secrétariat du COMEX. Il est convenu que le secrétariat informera les membres lorsqu'une demande d'accès sera reçue. Les membres cris pourront ensuite transmettre l'information au Gouvernement de la Nation crie s'ils le désirent.

Action : Envoyer un courriel à Madame Lynda Roy pour l'informer que les membres sont en accord avec l'entente et lui demander de procéder avec la Commission d'accès à l'information (CAI).

5) Projet de restauration du site de la mine Principale

- *pour recommandation*

Ce projet a été assujéti par le COMEV à cause de son envergure, de l'intérêt qu'il suscite dans le milieu et de certaines problématiques d'ordre social méritant un examen plus approfondi. Afin de gagner du temps et à la demande de la partie crie, ce projet est à l'ordre du jour de la présente réunion. La commande officielle de l'Administrateur provincial suivra sous peu.

Les renseignements préliminaires ainsi que les réponses aux questions formulées par le COMEV tiennent lieu d'étude d'impact. Suite à l'étude des documents fournis, les membres sont tous d'avis qu'il s'agit d'un projet acceptable qui peut faire l'objet d'une recommandation d'autorisation. La discussion porte donc davantage sur les conditions qui l'encadreront.

Tout d'abord, au plan de la composante biophysique, les membres souhaitent demeurer informés des résultats du programme de surveillance et du suivi environnemental effectué pendant la durée des travaux et après la fermeture, et ce, jusqu'à ce que le comité soit satisfait.

Ensuite, par rapport à la composante sociale, le COMEX est conscient des dispositions du chapitre 28 de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* (CBJNQ) et constate que le promoteur entend formuler une demande de dérogations à la procédure gouvernementale d'octroi des contrats afin de favoriser les retombées économiques locales de ce projet et répondre à la

demande des communautés d'Oujé-Bougoumou et de Chibougamau. Les membres désirent s'assurer que les efforts nécessaires seront déployés afin de créer des retombées socio-économiques locales et que l'encadrement qui est en cours via le comité directeur se poursuivra. Il est donc proposé de demander, dans une condition du certificat d'autorisation de faire un suivi des retombées économiques régionales et de faire état des échanges ayant eu lieu au comité directeur. Justement, les membres sont d'avis que le promoteur devra informer et consulter le comité directeur qui devra continuer de jouer un rôle important tout au long de la réalisation du projet.

Les membres décident donc d'envoyer une lettre à l'Administrateur recommandant d'autoriser le projet et faisant état de ces deux conditions lorsque la commande officielle sera reçue par le secrétariat.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur : autorisation avec conditions

6) Projet diamantifère Renard

- a) Programme de compensation de l'habitat du poisson
 - *pour recommandation*

Le COMEX avait envoyé une question à l'Administrateur portant sur un site du programme de compensation de l'habitat du poisson potentiellement contaminé aux hydrocarbures. La réponse du promoteur a été reçue par le COMEX le 30 juillet dernier. La partie québécoise effectue présentement une vérification et aimerait revenir sur ce sujet à la prochaine réunion en septembre.

Une lettre de Madame Mireille Paul du MDDELCC adressée à Monsieur Boisclair a également été déposée à l'ensemble des membres. Cette lettre transmet au COMEX une demande de modification de certificat d'autorisation incluant huit éléments, l'élément majeur étant le remplacement des génératrices au diesel par des génératrices au gaz naturel. Il est proposé de traiter les divers éléments de façon séquentielle. Certains éléments simples comme la modification des échéanciers du programme de suivi pourront être réglés en septembre. D'autres, plus complexes, devront être étudiés en profondeur.

7) Projet minier Bachelor

- a) Intervention et plan d'action pour atteindre les OER
 - *pour recommandation*

Une rencontre entre les analystes cris, québécois et les spécialistes des objectifs environnementaux de rejet (OER) de la Direction du suivi de l'état de l'environnement sera organisée prochainement. Il est convenu de régler les détails logistiques le plus tôt possible. À la suite de cette rencontre où plusieurs détails techniques seront discutés, la discussion sur le plan d'action pourra être poursuivie par le COMEX.

Action : Organiser la réunion sur les OER

- b) Lettre d'information portant sur le système de destruction des cyanures
• *pour recommandation*

Les membres notent que les essais du système de destruction des cyanures débuteront au milieu du mois d'août, lorsque toute l'installation sera fonctionnelle. Ils décident donc d'autoriser la demande du promoteur de remettre son rapport des tests de validation du système de destruction des cyanures à la fin du mois d'octobre 2014.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur : autorisation

- c) Réponse à la question sur le plan de restauration
• *pour discussion*

Une question avait été envoyée à l'Administrateur afin de déterminer si le plan de restauration présenté était final. La réponse du promoteur a été reçue le 16 juillet dernier. Le promoteur affirme que le plan est final pour l'instant, mais qu'il continue à faire de l'exploration.

L'analyse québécoise a été transmise à l'ensemble des membres le 8 juillet. Cette dernière intègre les commentaires reçus de la partie crie. Le sujet sera repris à la prochaine réunion afin de laisser aux membres le temps de prendre connaissance de l'analyse.

8) Projet de prolongement de la route 167 Nord par le MTQ :

- a) Réponse aux questions et commentaires envoyés en avril 2014 : protocole de suivi de la libre circulation du poisson, programme de suivis environnementaux, suivi environnemental : exploitation des bancs d'emprunt à moins de 75 m des lacs et des cours d'eau
• *pour recommandation*

Suite à son analyse, la partie crie n'a pas de commentaire supplémentaire. Il avait été convenu à la dernière réunion que le promoteur avait répondu adéquatement à la majorité des questions, mais que certains aspects méritaient d'être mis en perspective. En effet, les programmes de suivis doivent respecter les engagements et les conditions d'autorisation du promoteur, spécialement au niveau des suivis des bancs d'emprunt et du saule pseudomonticole. Les membres décident donc d'autoriser les programmes de suivis, mais en formulant certains commentaires et suggestions.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur : commentaires

- b) Programme de suivi sur le caribou forestier
 - *pour discussion*

Le rapport du ministère des Transports du Québec (MTQ) a été reçu par le COMEX le 11 juillet 2014. Le COMEX note que le MTQ a investi des ressources dans le suivi du caribou forestier et qu'il considère qu'il n'est pas le gestionnaire de la ressource qui relève plutôt du secteur faune.

Le COMEX prend note de ce rapport. Cependant, les membres considèrent que la problématique du caribou forestier est beaucoup plus large et qu'il leur est difficile de comprendre l'impact de la route 167 Nord sur cette espèce sans connaître la politique plus globale que prendra le gouvernement du Québec pour la région Eeyou Istchee.

9) **Projet minier Troilus**

- a) Rapport annuel des activités constituant le programme de surveillance et d'inspection environnementale post-fermeture pour l'année 2013; rapport de caractérisation annuelle 2013 de la qualité des eaux, des sédiments et des communautés benthiques; analyse intégrée des essais du potentiel de génération acide
 - *pour information*

Les commentaires cris ont été reçus et en grande partie intégrés à l'analyse déposée à la dernière réunion. Seul un commentaire, portant sur un suivi de la chair de poisson, a été mis de côté. En effet, dû aux prélèvements sur les populations de poissons, ce suivi avait été arrêté y a plusieurs années à la demande du promoteur parce qu'il y avait vraisemblablement plus d'impact à faire le suivi qu'à ne pas le faire et que de toute façon, il n'y avait pas de problématique à ce niveau.

En ce qui concerne le comité de mise en œuvre, les membres considèrent qu'il doit continuer d'être actif. Les membres décident donc d'envoyer une lettre à l'Administrateur afin de lui faire part de certains commentaires.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur : commentaires

10) **Mine Langlois à la Baie-James par Nyrstar**

- a) Transmission du rapport final du suivi environnemental de l'eau de surface et des sédiments pour l'hiver 2014
 - *pour information*

L'analyse de ce point est en cours. L'avis de la direction régionale du MDDELCC a été demandée puisqu'elle est en mesure de voir ce qui se passe sur le terrain. Ce point est donc reporté en septembre.

11) Projet Whabouchi par Nemaska Lithium inc

a) Mise à jour de l'étude de bruit

Selon l'étude reçue, le bruit ne constituera pas un enjeu majeur. Il manque encore certaines études, dont deux très importantes : celle sur la modélisation de la qualité de l'air et celle sur le panache de diffusion de l'effluent. L'étude du panache ne sera disponible qu'en octobre.

Puisque traditionnellement, le COMEX ne va en consultation que lorsqu'il considère avoir un dossier complet, les membres conviennent d'écrire à l'Administrateur afin de l'informer que le COMEX est prêt à aller en audience, mais que tous les documents du promoteur devront être disponibles un minimum de 30 jours avant le début de l'audience publique.

Les membres notent que le processus de consultation à la Baie-James n'est pas défini de façon exhaustive dans la convention. Les membres conviennent qu'un modèle de processus devrait être élaboré afin de lui donner une certaine prévisibilité. Ce modèle pourra être adopté à la prochaine réunion et être affiché sur le site web. Un comité est formé afin de travailler sur ce point.

Action : Élaborer un processus de participation publique pour la Baie-James et envoyer une lettre à l'Administrateur

12) Centrale de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert

a) Suivi 2013 de l'intégrité de l'ouvrage de protection et des talus adjacents de la prise d'eau de Waskaganish

- *pour information*

L'intégrité de l'ouvrage de protection et des talus adjacents de la prise d'eau de Waskaganish était un des enjeux du projet Eastmain-1-A. Le suivi montre que l'ouvrage maintient adéquatement l'intégrité, bien qu'il y ait eu de petites zones de décrochage en amont et en aval.

b) Suivi 2013 de la dynamique de l'embouchure de cinq tributaires de la rivière Rupert

- *pour information*

Aucun impact majeur n'est noté. Les membres conviennent donc d'envoyer une lettre à l'Administrateur pour l'informer qu'ils n'ont pas de commentaires sur les points a) et b).

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur : pas commentaires

13) Site Internet du COMEX

Le contrat sera signé sous peu avec la firme Verteb et les travaux débuteront la semaine prochaine. Les membres devront fournir des commentaires sur les maquettes et le démo final.

Il est mentionné qu'une exclusion au programme d'identification visuelle gouvernementale devra être obtenue.

Action : Obtenir une exclusion au programme d'identification visuelle gouvernementale

14) Varia

Aucun item n'a été ajouté.

15) Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine réunion aura lieu de 3 septembre à Montréal.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 8 juillet au 4 août 2014

| PROJET | DE | À | DOCUMENT | DATE | COMMENTAIRES | ACTION |
|---|-----------------------|------------------------------------|---|---|--|---|
| Projet d'exploitation minière et aurifère Éléonore à la Baie-James par les Mines Opinaca ltée | Mireille Paul MDDELCC | France Trépanier Goldcorp | Transmission d'une question : concept d'aménagement final du parc à résidus miniers | Réception : (en c.c.) 8 juillet 2014 | - | <i>En attente de la réponse à la question</i> |
| | André Boisclair COMEX | Gilbert Charland Admin. provincial | Lettre à l'Administrateur : pas de commentaire sur la stratégie d'approvisionnement en eau de démarrage | Envoi : 30 juillet 2014 | - | - |
| | André Boisclair COMEX | Gilbert Charland Admin. provincial | Lettre à l'Administrateur : Recommandation d'autorisation du programme de suivi environnemental global avec conditions | Envoi : 30 juillet 2014 | - | - |
| Projet Whabouchi par Nemaska Lithium inc. 3214-14-052 | Mireille Paul MDDELCC | André Boisclair COMEX | Transmission d'un complément d'information à l'étude d'impact : mise à jour de l'étude de bruit | Réception : 9 juillet 2014 | - | Pour recommandation (globale) |
| Projet de prolongement de la route 167 Nord par le MTQ 3214-05-077 | Mireille Paul MDDELCC | André Boisclair COMEX | Transmission du programme de suivi sur le caribou forestier | Réception : 11 juillet 2014 | - | Pour recommandation |
| | Mireille Paul MDDELCC | Philippe Lemire | Transmission du CA au promoteur : programme de désaffectation lot B | Réception : (en c. c.) 21 juillet 2014 | - | - |
| Projet minier de Métaux | Mireille Paul MDDELCC | André Boisclair COMEX | Transmission des réponses du promoteur aux conditions 3, 4, 10, 16 et 29 du CA | Réception : 11 juillet 2014 | En réponse aux conditions 3, 4, 10, 16 et 29 du CA | Pour recommandation |

| PROJET | DE | À | DOCUMENT | DATE | COMMENTAIRES | ACTION |
|---|-----------------------------|---|--|--|--|---|
| BlackRock- Exploitation du gisement de fer au complexe géologique du lac Doré 3214-14-050 | André Boisclair COMEX | Gilbert Charland Admin. provincial | Transmission de questions : sur les réponses aux conditions 6 et 8 | Envoyé : 30 juillet 2014 | - | <i>En attente de la réponse à la question</i> |
| Projet de réaménagement de l'intersection des routes Eastmain et Matagami- Radisson par le MTQ 3214-05-012 | Mireille Paul MDDELCC | Philippe Lemire MTQ | Transmission du CA | Réception : (en c. c.) 16 juillet 2014 | - | - |
| Projet d'exploitation et de traitement de 900 000 tonnes de minerai d'or du site minier Bachelor par Ressources Métanor inc. 3214-14-027 | Mireille Paul MDDELCC | André Boisclair COMEX | Transmission d'une lettre d'information portant sur le système de destruction des cyanures et de la réponse à la question sur le plan de restauration | Réception : 16 juillet 2014 | Demande de report du rapport des tests de validation du système de destruction des cyanures à la fin du mois d'octobre | Pour recommandations |
| Centrale de l'Eastmain-1-A | Mireille Paul MDDELCC | Philippe Mora SEBJ | Transmission d'une modification du CA : tracé d'une piste de motoneige | Réception : 21 juillet 2014 | - | - |

| PROJET | DE | À | DOCUMENT | DATE | COMMENTAIRES | ACTION |
|--|--------------------------|-----------------------------|---|--------------------------------|--------------|---------------------|
| et dérivation Rupert 3214-10-017 | Mireille Paul MDDELCC | André Boisclair COMEX | Transmission d'un suivi : Suivi 2013 de l'intégrité de l'ouvrage de protection et des talus adjacents de la prise d'eau de Waskaganish | Réception : 29 juillet 2014 | - | Pour information |
| | Mireille Paul MDDELCC | André Boisclair COMEX | Transmission d'un suivi : Suivi 2013 de la dynamique de l'embouchure de cinq tributaires de la rivière Rupert | Réception : 29 juillet 2014 | - | Pour information |
| Mine Langlois à la Baie-James par Nyrstar 3214-14-026 | Mireille Paul MDDELCC | André Boisclair COMEX | Transmission du rapport final du suivi environnemental de l'eau de surface et des sédiments pour l'hiver 2014 | Réception : 21 juillet 2014 | - | Pour information |
| Projet diamantifère Renard par Stornoway | Mireille Paul MDDELCC | André Boisclair COMEX | Transmission des réponses aux questions : programme de compensation de l'habitat du poisson | Réception : 30 juillet 2014 | - | Pour recommandation |